

CONVENTION

Le 25/02/2015

NOGENT SUR MARNE
188 RUE CHARLES DE GAULLE

**AMENAGEMENT D'UN CENTRE DE
SOPHROLOGIE ET DE THERAPIE
BREVE**

SOCIETE SOPHROKHEPRI
129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY-SUR-MARNE

RÉFÉRENCES À RAPPELER LORS DE VOS ÉCHANGES
VOTRE N° D'AFFAIRE : 1502280S0000084
DEVIS N° : DEV1502280S000000174/2

Agence Construction Val de Marne
Agence Construction Val de Marne - 86 bis quai Blanqui - 94146 - ALFORTVILLE
CEDEX
Tél : (+33)1.45.18.21.90 - Fax : (+33)1.45.18.21.54

SOCOTEC France - S.A. au capital de 17 648 740 euros 542 016 854 RCS Versailles - APE 7120B -
n° TVA intracommunautaire : FR77542016654 - Siège social : Les Quadrants - 3 avenue du Centre - CS
20732 Guyancourt - 78182 St-Quentin-en-Yvelines Cedex



NOGENT SUR MARNE 188 RUE CHARLES DE GAULLE (SM/BL)

Date : 25/02/2015 - Devis n° : DEV1502280S000000174/2

Affaire n° : 1502280S00000084

CONVENTION ENTRE

SOCIETE SOPHROKHEPRI
129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY-SUR-MARNE

CI APRES DESIGNER LE CLIENT

Représenté par :

ET

SOCOTEC France

Agence Construction Val de Marne

Agence Construction Val de Marne - 86 bis quai Blanqui - 94146 - ALFORTVILLE CEDEX

Tél : (+33)1 45 18 21.90 - Fax : (+33)1 45 18 21.54

Représenté par : Salima PETITJEAN

En qualité de :

En qualité de : DIRECTEUR DE POLE

SYNTHESE DE L'OFFRE

Adr	Désignation missions	Quantité	Prix Unitaire HT	Montant TTC	
1	Contrôle technique - 1 rapport initial phase conception - 1 visite exécution - 1 visite réception - 1 rapport final -	1	2 200,00	2 640,00	☒
1	Contrôle technique : mission LP relative à la solidité des ouvrages et éléments d'équipement dissociables et indissociables	1			☒
1	Contrôle technique : mission LE relative à la solidité des existants	1			☒
1	Contrôle technique : mission SEI relative à la sécurité des personnes dans les ERP et IGH	1			☒
1	Contrôle technique : mission Hand relative à l'accessibilité des constructions pour les personnes handicapées	1			☒
Total		EUR	2 200,00	2 640,00	

Adr	* Adresses de visites liées aux lignes missions
1	SOCIETE SOPHROKHEPRI - 188 RUE CHARLES DE GAULLE - 4EME ETAGE - 94130 - NOGENT-SUR-MARNE

Adresse facturation (si différente adresse Expédition)	Adresse envoi facture (si différente adresse facturation)	Adresse du Payeur (si différente adresse Facturation)
Sté SophroKhepri 188 Av. Gd Rue Ch. de Gaulle 94130 Nogent Sur Marne	Sté SophroKhepri 188 Gd Rue Ch. de Gaulle 94130 Nogent S/ Marne	Sté SophroKhepri 188 Gd Rue Ch. de Gaulle 94130 Nogent S/ Marne


Evelyne REVELLAT

CONDITIONS PARTICULIERES – CONTRÔLE TECHNIQUE

ARTICLE 1 : CONDITIONS D'INTERVENTION

L'intervention de SOCOTEC France s'exerce conformément aux dispositions des conditions générales et spéciales de contrôle technique visées dans le dispositif contractuel et annexées à la présente convention.

ARTICLE 2 : OBJET DE LA MISSION

Pour l'opération de construction définie à l'article 3 ci-après, le client confie à SOCOTEC France, qui accepte :

- la (les) mission(s) de contrôle technique désignée(s) à l'article 4.1
- (le cas échéant) la (les) mission(s) complémentaire(s) désignée(s) à l'article 4.2

ARTICLE 3 : DEFINITION DE L'OPERATION DE CONSTRUCTION

Situation : 188 rue Charles de Gaulle - NOGENT SUR MARNE

Nature du programme de travaux : Aménagement d'un centre de sophrologie

Montant prévisionnel des travaux TTC (y compris ou hors VRD) :

Date prévisionnelle du démarrage des travaux : 01/03/2015

Durée prévisionnelle d'exécution des travaux : 1.5 mois

Autres caractéristiques sur le programme définies dans la note d'information annexée à la présente convention.

ARTICLE 4 : LISTE DES MISSIONS

4.1 Liste des missions de contrôle technique pouvant être confiées à SOCOTEC France et indication des missions retenues par le client.

OBJET DE LA MISSION	CODIFICATION DES CONDITIONS SPECIALES	MISSION(S) RETENUE(S)	
		OUI	NON
Contrôle technique		X	
Contrôle technique : mission L relative à la solidité des ouvrages et éléments d'équipement indissociables	CS_SOC_AAAA/1-13		X
Contrôle technique : mission LP relative à la solidité des ouvrages et éléments d'équipement dissociables et indissociables	CS_SOC_AAAB/1-13	X	
Contrôle technique : mission LE relative à la solidité des existants	CS_SOC_AAAC/1-13	X	
Contrôle technique : mission AV relative à la stabilité des avoisinants	CS_SOC_AAAD/1-13		X
Contrôle technique : mission PS relative à la sécurité des personnes dans les constructions en cas de séisme	CS_SOC_AAAE/1-13		X
Contrôle technique : mission RNT relative à la sécurité des personnes en cas de survenance de risques naturels exceptionnels ou de risques technologiques	CS_SOC_AAAF/1-13		X
Contrôle technique : mission CD relative au comportement dynamique des supports de machines	CS_SOC_AAAG/1-13		X
Contrôle technique en usine d'éléments préfabriqués	CS_SOC_AAAH/1-13		X
Contrôle technique : Mission relative à la solidité des ouvrages de génie civil			X
Contrôle technique : mission SH relative à la sécurité des personnes dans les bâtiments d'habitation	CS_SOC_ABAA/1-13		X
Contrôle technique : mission SEI relative à la sécurité des personnes dans les ERP et IGH	CS_SOC_ABAB/1-13	X	
Contrôle technique : mission STI relative à la sécurité des personnes dans les bâtiments tertiaires (autres qu'ERP et IGH) et dans les bâtiments industriels	CS_SOC_ABAC/1-13		X
Contrôle technique : mission F relative au fonctionnement des installations	CS_SOC_AZAA/1-13		X

Contrôle technique : mission GTB relative à la gestion technique des bâtiments	CS_SOC_AZAB/1-13		X
Contrôle technique : mission ENV relative à l'environnement	CS_SOC_AZAC/1-13		X
Contrôle technique : mission CABL relative au pré câblage informatique et téléphonique	CS_SOC_AZAD/1-13		X
Contrôle technique : mission PV relative au récolement des essais de fonctionnement des installations	CS_SOC_AZAE/1-13		X
Contrôle technique : mission Qualité - Confort - Gaz (Chauffage individuel)	CS_SOC_AZAF/1-13		X
Contrôle technique : mission Qualité - Confort - Gaz (Chauffage individuel centralisé en vente de gaz répartie)	CS_SOC_AZAG/1-13		X
Contrôle technique : mission Phh relative à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation	CS_SOC_AZBA/1-13		X
Contrôle technique : mission Pha relative à l'isolement acoustique des bâtiments autres qu'à usage d'habitation	CS_SOC_AZBB/1-13		X
Contrôle technique : mission TH relative à l'isolation thermique et aux économies d'énergie	CS_SOC_AZBC/1-13		X
Contrôle technique : mission Hand relative à l'accessibilité des constructions pour les personnes handicapées	CS_SOC_AZBD/1-13	X	
Contrôle technique : mission Brd relative au transport des brancards dans les constructions	CS_SOC_AZBE/1-13		X
Contrôle technique : mission HYSh relative à l'hygiène et à la santé dans les bâtiments d'habitation	CS_SOC_AZBF/1-13		X
Contrôle technique : mission HYSa relative à l'hygiène et à la santé dans les bâtiments autres que d'habitation	CS_SOC_AZBG/1-13		X
mission CO relative à la coordination des missions de contrôles dans le cas où il est fait appel à plusieurs contrôleurs techniques			X

4.2 Prestations pouvant être confiées à SOCOTEC France dans le cadre de la présente convention et indication des prestations retenues par le client.

OBJET DE LA MISSION	CODIFICATION DES CONDITIONS SPECIALES	MISSION(S) RETENUE(S)	
		OUI	NON
RECOLEMENT DES PROCES VERBAUX D'ESSAIS D'INSTALLATIONS (PV) - AZAE	CS_SOC_AZAE/1-13		X
MISSION RELATIVE A LA SOLIDITE DES OUVRAGES AVOISINANTS EN CAS DE DEMOLITION D'OUVRAGES EXISTANTS - HAAC			X
CONSTAT DU RESPECT DES REGLES D'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES - HCDA			X
ATTESTATION DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE A L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX (Mission A) - HKCH			X
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (Mission B) - HKCH			X
BATIMENT D'HABITATION NEUF EN FRANCE METROPOLITAINE : ATTESTATION DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION ACOUSTIQUE A L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX - HLCA			X



4.3 Il est rappelé que chacune des missions figurant dans les listes ci-avant correspond à un aléa technique particulier ou à un objet distinct. Il n'y a pas de recouvrement entre missions.

RISQUES SPECIFIQUES (A COMPLETER PAR VOS SOINS)

➤ Noyade	Qui /Non	➤ Incendie explosion	Qui /Non
➤ Poussière	Qui /Non	➤ Pièce en mouvement	Qui /Non
➤ Agression	Qui /Non	➤ Circulation de plain-pied	Qui /Non
➤ Co activité	Qui /Non	➤ Circulation sites (engins)	Qui /Non
➤ Manutention	Qui /Non	➤ Risque sanitaire et biologique	Qui /Non
➤ Espace confiné	Qui /Non	➤ Electricité pièces nues sous tension	Qui /Non
➤ Produit dangereux	Qui /Non	➤ Ambiance de travail (Température, Bruit)	Qui /Non
➤ Travail en hauteur	Qui /Non	➤ Rayonnements ionisants, magnétiques, laser...	Qui /Non
➤ Autre, à préciser dans les mesures de prévention	Qui /Non		

Informations sur les mesures de prévention : (à compléter par vos soins)

EP

CONDITIONS FINANCIERES

ARTICLE 1 - REMUNERATION DE SOCOTEC France

Les honoraires et frais afférents à l'intervention de SOCOTEC France sont à la charge du client.
Ils sont fixés :

- à la somme de 2 200,00 EUR hors taxes.

ARTICLE 2 - MODALITES DE REGLEMENT

Les honoraires et frais majorés du montant de la TVA en vigueur au moment de l'exécution de la prestation seront réglés par les soins du client et versés dans les conditions suivantes :

Echéancier					
Article - Mission	Commentaire échéancier	Quantité	PU HT	% Répartition	Date
Contrôle technique - 1 rapport initial phase conception - 1 visite exécution - 1 visite réception - 1 rapport final -	A LA REMISE DU RICT	1	800,00	36,36 %	01/03/2015
	AU MOIS M0 + 1	1	700,00	31,82 %	15/03/2015
	A LA REMISE DU RFCT	1	700,00	31,82 %	30/03/2015

La facturation des honoraires interviendra conformément à l'échéancier ci-dessus, les paiements seront effectués par Chèque 30 jours fin de mois dans un délai de 30 jours à compter de la date d'émission de facture à SOCOTEC REGION ILE DE FRANCE au profit du compte **30004008060002148471907**.

Le taux de TVA appliqué est le suivant : 20,00 %



DISPOSITIF CONTRACTUEL

ARTICLE 1 : CONDITIONS D'INTERVENTION

Les documents contractuels de la convention sont, par ordre de priorité décroissante :

- Pour la mission de contrôle technique :
 - les conditions particulières de contrôle technique ;
 - les conditions financières ;
 - les conditions spéciales visées à l'article 4.1 des conditions particulières visées ci-avant ;
 - Conditions Générales CG_SOC_CTC/5-14 ;
 - Conditions Spéciales CS_SOC_AAAB/1-13, CS_SOC_AAAC/1-13, CS_SOC_AZBD/1-13, CS_SOC_ABAB/1-13 ;
 - la Norme NF P 03-100 non jointe ;

Ils expriment l'intégralité des engagements souscrits par les parties contractantes et annulent et remplacent tous les actes antérieurs se rapportant à l'objet de la présente convention.

REMARQUE IMPORTANTE : Après apposé votre signature au bas de la présente page, veuillez retourner à SOCOTEC France l'ensemble des exemplaires de la convention afin qu'elle y appose sa signature et inscrive la date de la signature. Dès après, SOCOTEC France vous adresse l'exemplaire original de la convention qui vous est destiné.

La présente convention, y compris l'ensemble des documents contractuels, comporte 19 pages.

ARTICLE 2 : DUREE DE VALIDITE

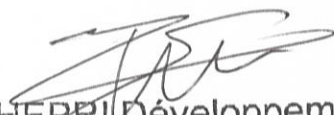
La présente convention est valable 1 mois à compter de la date d'émission figurant en première page du présent document. Passé ce délai, elle sera considérée comme nulle et non avenue.

ARTICLE 3 : BON POUR ACCORD

Fait en 2 exemplaires à ALFORTVILLE le

Le client

(cachet et signature)


KHEPRI Développement
129 Bd Pasteur
94360 BRY SUR MARNE
RCS : 429 259 567 Créteil

SOCOTEC France
DIRECTEUR DE POLE
Sally PETITJEAN